

**Réunion de 2013 sur la mise en œuvre de la dimension humaine de l'OSCE
Déclaration canadienne à la séance de travail 10 :
Questions humanitaires et autres engagements I :
Mise en œuvre du Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des
êtres humains
Le lundi 30 septembre 2013**

Madame la modératrice,

Le Canada appuie sans réserve les efforts de l'OSCE pour lutter contre la traite des personnes. Nous félicitons également l'Ukraine qui, dans le cadre de sa présidence de l'OSCE, a fait de la lutte contre cette forme d'esclavage moderne l'une de ses priorités en 2013.

La traite des personnes est un crime dangereux et méprisable. Ses victimes sont les personnes les plus vulnérables de la planète; celles qui sont le plus touchées par la pauvreté et la discrimination, celles qui n'ont pas accès aux études ou au marché du travail. La majorité des victimes de la traite des personnes sont des femmes et des filles, car celles-ci représentent aussi la majorité des personnes les plus vulnérables de la planète.

La traite des personnes est un enjeu commun qui touche toutes nos communautés, dans toutes les régions du monde. C'est un enjeu qui concerne la santé, les droits de la personne, le développement, de même que la sécurité contre le crime organisé. En 2012, le gouvernement du Canada a remis le prix John Diefenbaker pour la défense de la liberté et des droits de la personne à Susana Trimarco, militante d'Argentine et fondatrice de la Fundación María de los Ángeles, qui, en 2007, a contribué à faire la lumière sur la traite des personnes et sur la prostitution forcée en essayant de retrouver sa fille enlevée.

Le Canada est résolu à participer à la lutte mondiale contre la traite des personnes. À cette fin, il a lancé il y a un an son Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes. Il s'agit d'un plan détaillé qui guidera le gouvernement du Canada dans la lutte contre ce crime grave.

Le Canada appuie également les initiatives internationales de lutte contre la traite des personnes, et il a contribué à l'établissement et au renforcement de mécanismes de renvoi nationaux dans la région couverte par l'OSCE ainsi qu'à la protection et à l'émancipation des femmes grâce à l'adoption d'une perspective axée sur les droits de la personne.

En outre, le Canada a compris depuis longtemps l'importance des partenariats dans la lutte contre ce crime, en particulier, par une reconnaissance du rôle fondamental que jouent les groupes de la société civile à cet égard. Ces groupes sont souvent le premier point de contact des victimes, dont ils défendent les intérêts. Nous devons tous veiller à ce que ces importants partenaires prennent part à nos interventions et au dialogue concernant les moyens d'améliorer nos résultats. À cette fin, le gouvernement canadien a rencontré des intervenants de partout au Canada. L'information recueillie lors de ces consultations servira à éclairer nos orientations et nos politiques futures en ce qui concerne la traite des personnes dans le cadre de notre plan d'action national.

Pour que les efforts face à la traite des personnes aboutissent, les pays ne peuvent agir seuls. En effet, ce n'est que par une action soutenue, multiforme et collaborative que nous réussirons à enrayer ce problème, et à empêcher qu'il fasse encore plus de victimes. Étant donné le grand nombre de ses membres, l'OSCE peut jouer un rôle utile à cet égard, notamment en communiquant les pratiques exemplaires et en aidant les États participants à établir des mécanismes nationaux de renvoi et des plans d'action de lutte contre la traite des personnes.

Nous sommes heureux de participer à la discussion de la présente réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine concernant les meilleurs moyens de lutter contre la traite des personnes et nous participerons avec plaisir à d'autres discussions au cours de l'automne, y compris au sujet d'un addenda possible au plan d'action de l'OSCE, dans le contexte des préparatifs actuels pour le Conseil ministériel de Kiev.

Merci.